

Projet Associatif

Le présent projet est établi conformément :

- à la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale
- aux recommandations de l'ANESM relatives aux E.H.P.A.D.



383, rue de Saint Martin - **85440 TALMONT SAINT HILAIRE**
Tél. 02 51 90 60 76 - Fax 02 51 20 72 99
e-mail : maison-accueil.saintemarie@wanadoo.fr

Mot de l'association

Pourquoi mettre en place un Projet Associatif pour notre Association Maison Sainte Marie ? Certes l'organisation de notre principale activité, la Maison Sainte Marie, repose sur un mode de fonctionnement particulier et efficace, une structure interne clairement définie, un champ de compétences donné. Mais tous ces éléments, bien que nécessaires, ne suffisent pas au fonctionnement pérenne et harmonieux de notre Maison.

C'est pourquoi notre projet associatif tend à définir nos lignes directrices, notre identité, nos objectifs généraux. Il reprend essentiellement le sens de notre action et des missions qui nous sont confiées ainsi que le positionnement stratégique de l'association, eu égard à l'histoire, à la réputation de la maison, à son ancrage dans le Talmondais, et aux politiques territoriales futures.

C'est un guide pour notre action et notre développement dans les prochaines années.

L'histoire de l'association Maison d'accueil Sainte Marie

L'histoire de la Congrégation des Sœurs de Mormaison, fondatrice des Maisons de retraite associative (Charte des maisons de retraite associative)

- L'histoire de l'association s'inscrit dans celle de la Congrégation des Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie de Mormaison.
- Le Père Monnereau (1787-1856) envoyé par son Évêque dans la paroisse des Brouzils, comprend que l'annonce de l'Évangile qui doit éclairer le sens de la vie et conduire les personnes à leur accomplissement, implique une attention particulière aux personnes souffrantes, soit pour cause de misère, soit pour cause de maladie et de vieillesse.
- Fondateur de la Congrégation en 1818, il transmet cette préoccupation aux religieuses.
- Au début du XX^{ème} siècle, les lois gouvernementales entraînent la suppression des Congrégations enseignantes. Le but social de la Congrégation reconnu par l'État devient uniquement hospitalier. Il y a ainsi évolution vers la prise en charge de maisons de retraites privées : Aizenay en 1927, Vouillé les Marais en 1946, Talmont St Hilaire en 1947, Jard sur mer en 1960.
- En 1940-1942, une nouvelle législation permet à toute la Congrégation d'œuvrer à nouveau dans le domaine de la santé et dans celui de l'enseignement.

L'histoire de l'association Maison Sainte-Marie

- Depuis 1947, la Congrégation anime et gère la maison de retraite « Sainte Marie » dans un ensemble immobilier appartenant à la famille Mestre. La maison accueille et assure dès son origine, les soins des personnes désorientées.
- Selon la convention avec la DDASS en 1971, cette maison est réservée aux personnes de plus de 60 ans, atteintes de détérioration intellectuelle (démence sénile, troubles de la mémoire et du comportement)
- En 1993, le projet de construction nouvelle de la maison est envisagé sur un autre lieu de la commune de Talmont, avec une capacité plus importante, avec l'appui de la Congrégation. Ce projet a amené la Congrégation à mettre en place une association pour l'étudier puis

animer et gérer la nouvelle Maison de retraite. Arrivée, au sein du Conseil d'Administration de personnes laïques.

- En 1996, ouverture de la Maison d'Accueil de Personnes Agées dépendantes (38 lits) sur le site actuel.
- En 1998 première Direction laïque
- En 2000 la MAPAD devient EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- En 2007, la capacité d'accueil de la maison passe de 38 à 55 places : création d'un 2^{ème} cantou de 11 lits, 5 lits en Maison de retraite et 2 lits en accueils temporaires dont 1 en cantou
- Entre 2000 et 2015, l'association double son personnel, passant de 20 ETP à 45 ETP. Sa capacité d'accueil passe, elle, de 38 à 55 places autorisées. L'équipe devient pluridisciplinaire répondant ainsi à l'évolution des besoins de dépendance (animatrice, psychologue, psychomotricienne, ...)
- Les statuts de l'association rappellent un engagement de la congrégation, porté par les membres de l'association :
« Nous participons à la promotion humaine et chrétienne des personnes et des groupes, avec le souci d'être particulièrement attentifs aux défavorisés » (Règle de vie page 19)

Les valeurs de l'association Maison Sainte Marie

Les valeurs de l'association Maison Sainte Marie sont celles de la charte des Maisons de Retraite associatives, signée entre les membres d'ALLIANCE MORMAISON :

La personne accueillie

La **personne** accueillie, valide ou non valide, est au **centre de notre service**. Nous reconnaissons sa **dignité**, quels que soient son état de santé, sa situation matérielle ou familiale.

Nous reconnaissons ce qu'elle est, dans son histoire et dans son aujourd'hui, la considérant dans sa liberté et dans son autonomie.

Nous la traitons avec respect et délicatesse, la prenant en compte dans tous ses besoins : physiques, psychologiques et spirituels, relationnels et civiques avec le désir qu'elle soit aussi heureuse que possible.

Nous l'accompagnons jusqu'au terme de sa vie, portant une attention toute particulière à cette ultime étape : soins prodigués, présence vigilante, prise en compte des liens familiaux.

Le personnel

Chaque membre du personnel, quel que soit le service qu'il rend ou la fonction qu'il occupe, est un **partenaire**. Dans le respect de son option religieuse, il lui est demandé d'adhérer aux valeurs humanistes exprimées dans la charte.

Une importance toute particulière est accordée aux échanges et à l'information ainsi qu'à la promotion des personnes par la formation continue et une juste rémunération.

La recherche constante d'une bonne organisation permet de créer les conditions de travail indispensables à la qualité de vie du personnel et des résidents.

Le Directeur exerce une responsabilité primordiale dans l'animation d'ensemble de l'établissement.

Les relations sociales

Le maintien des relations sociales dans un climat convivial et une ambiance familiale, avec écoute et dialogue, permet de créer, autour du résident, un environnement de bien-être, de sécurité et de paix.

Les formes variées d'animation, la participation des familles et des bénévoles favorisent l'intégration des personnes de l'établissement dans la vie sociale.

Notre rôle dans la société

Nous avons à cœur d'être attentifs aux évolutions des besoins des personnes âgées et d'apporter une part active à la recherche de réponses nouvelles.

Nous souhaitons que nos établissements constituent des relais au plan de la formation des jeunes stagiaires que nous accueillons.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que nous avons un rôle social spécifique à mener ; l'image de la vieillesse et de la mort étant à considérer comme un accomplissement de la vie.

Nous croyons à l'importance du travail en commun et à la nécessité de développer le partenariat avec d'autres organismes ou associations partageant nos objectifs.

*Toutes ces **valeurs inspirées par l'héritage chrétien** et développées dans cette charte seront mises en œuvre par chaque **association** selon ses spécificités.*

Les spécificités de l'association Maison Sainte Marie

- L'association Maison Sainte Marie est ancrée sur le territoire de la commune de Talmont Saint-Hilaire, et bien au-delà, pour l'accueil de personnes âgées :
 - L'association priorise l'accueil de personnes âgées de la commune, selon les capacités et les besoins. Il accueille des personnes venant du canton et voire au-delà.
 - L'association se situe sur un territoire côtier qui voit sa population âgée augmenter plus que sur les territoires voisins, en raison des conditions de vie et du climat qui attirent une population de jeunes retraités.
 - La notoriété de l'association relative à l'accueil de personnes âgées très dépendantes, s'étend au-delà de la commune et contribue fortement à sa reconnaissance sur le territoire.
 - L'association représente un acteur économique majeur de la commune de Talmont Saint Hilaire en créant et maintenant des emplois et en injectant de la richesse sur le tissu local.
- Malgré la très grande dépendance des personnes accueillies, l'association est particulièrement attentive à faire de sa maison d'accueil un lieu de vie en mouvement. Ce qui permet ainsi de répondre aux besoins personnalisés de la personne âgée et de sa famille et de garantir la continuité de la vie sociale.
 - L'association se mobilise pour favoriser l'expression de la citoyenneté des résidants (l'accès au vote citoyen des résidants). Le Conseil de Vie Sociale, la Commission Repas mise en place selon des modalités spécifiques, sont des espaces d'expression des résidants, des familles et des salariés.
 - L'association agit pour permettre aux personnes âgées de prendre toute leur place dans la vie sociale et de lutter contre l'isolement.
 - L'association tient à ce que la maison reste un lieu de vie en proposant plusieurs types d'animation.
Selon les besoins et les capacités des résidents elle organise des animations à l'intérieur et/ou à l'extérieur. Elle dispose d'un minibus pouvant accueillir 5 fauteuils.
 - Par ailleurs elle mobilise les ressources nécessaires pour un accompagnement auprès des familles (présence d'une psychologue, accueil et suivi au quotidien).
 - La participation et l'implication des bénévoles est majeure : ils apportent une valeur ajoutée dans la maison par leur investissement auprès des résidants.

Une charte du bénévolat permet de clarifier les relations, les règles du jeu et de développer de bonnes pratiques.

- L'association reste ouverte sur l'extérieur et contribue ainsi au maintien de la vie sociale des résidents.
- L'association essaie de conserver un tarif raisonnable. La maison est habilitée à l'aide sociale pour toute sa capacité d'accueil, la rendant accessible au plus grand nombre.
- L'association agit avec le souci du respect de l'environnement et avec une logique de développement durable.
 - Elle réalise le tri sélectif, développe des énergies renouvelables permettant de faire des économies d'énergie, distribue le matériel « usé » à d'autres organismes ou personnes ayant des besoins pour un projet, et fait l'acquisition de matériel écologique
 - Elle est attentive à la qualité de son cadre de vie et de son environnement. Elle souhaite les faire partager au plus grand nombre.
 - Elle valorise et développe des contacts avec les fournisseurs locaux dans une logique de circuits courts (des produits frais et moins de transports).
 - Elle tend à améliorer continuellement le confort au travail en responsabilisant ses équipes.
- L'association met en œuvre une démarche d'accompagnement : Accompagner avec bienveillance, attention et empathie.
 - Elle accompagne de manière personnalisée le résident au quotidien en collaboration avec le médecin coordinateur.
 - Elle accompagne les résidents en fin de vie, jusqu'au bout et au sein de la maison, en respectant la vie spirituelle de la personne.
 - Elle accompagne les stagiaires de manière sérieuse avec un souci d'apprentissage, une pédagogie, le transfert d'un savoir-faire et savoir être dans le « prendre soin ».
 - Elle accompagne les résidents en développant le soin au service du « prendre soin ».
- L'association propose une architecture adaptée, avec une maison de plain pied pour l'accueil et la prise en charge de la grande dépendance.
- L'association est gérée par un Conseil d'Administration impliqué et responsable.
- L'association est engagée dans le réseau Alliance Mormaison qui apporte une efficacité, un partage de réflexion et une mutualisation de moyens.

L'ambition stratégique de l'association Maison Sainte Marie

Compte tenu de son histoire, des orientations des politiques publiques de santé, et de la nécessité de développer des projets, l'association a la volonté de :

- Maintenir et consolider l'existant, en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue, en poursuivant et renforçant une coordination entre les acteurs du territoire dans le cadre du parcours de santé des personnes âgées :
 - En préservant l'autonomie des résidents, avec l'appui et les conseils d'un kinésithérapeute ;
 - En aménageant l'espace de restauration pour :

- faciliter la cohabitation des différentes pathologies et des appareils orthopédiques,
- rendre la vie de chacun plus agréable dans le respect des individualités,
- proposer des espaces de repas isolés,
- Ouvrir la restauration à des personnes âgées extérieures,
- En créant une chambre mortuaire permettant aux corps de reposer et aux proches de se recueillir et se souvenir.
- En modernisant les équipements de la maison, indispensables à la prise en charge de la personne et apportant des conditions de vie et de travail agréables (télémédecine, communication).
- Participer activement à l'organisation territoriale du parcours de santé de la personne âgée.
- Travailler en étroite collaboration, la continuité des parcours de la personne âgée, du domicile jusqu'à la prise en charge de la dépendance.
- Diversifier notre offre de services auprès des personnes âgées, dans une continuité et complémentarité de parcours, en lien avec les acteurs du territoire :
 - En créant de nouveaux services tels que : accueil de jour, accueil de nuit, hébergement temporaire et aide aux aidants,
 - En diversifiant l'accueil de personnes : en ouvrant vers les personnes âgées autonomes, vers les personnes handicapées vieillissantes et en proposant, un espace dédié intermédiaire articulé avec les services de l'EHPAD,
 - En préparant l'acquisition d'un terrain en proximité de la maison pour développer son offre de services.
- Développer en permanence l'expression et la participation des personnes âgées et de leur famille :
 - En ouvrant les animations vers les personnes isolées vivant toujours à domicile, vers les proches et les aidants contribuant à lutter contre l'isolement et développer des liens sociaux,
 - En créant un potager, un jardin thérapeutique permettant à la fois d'organiser des temps d'animation, de s'alimenter avec des légumes de saison et animé avec l'appui d'une équipe de bénévoles,
 - En créant une crèche dans l'enceinte de la maison permettant de proposer des horaires adaptés à la garde d'enfants des salariés, et des animations intergénérationnelles,
 - En organisant des séjours apportant répit, dépaysement aux personnes et aide aux aidants.

Pour cela, l'association Maison Sainte Marie, engagée au sein du groupement Alliance Mormaison, veut être un acteur engagé et impliqué :

- En étant vigilant à conserver une qualité de l'emploi lors de l'accroissement des ressources humaines et de la diversification des services,
- En optimisant la place et le rôle des bénévoles, qui contribuent fortement à la vie chaleureuse et au bien-être des résidents.

Les orientations stratégiques de l'association Maison Sainte Marie

- **Renforcer les coopérations territoriales pour valoriser nos spécificités associatives et d'accompagnement des personnes âgées très dépendantes :**
 1. *Renforcer la complémentarité des acteurs sur le territoire de Talmont et ses environs pour mieux coordonner les parcours de santé,*
 2. *Articuler une offre de prestation avec l'association Sainte Anne de Jard sur Mer,*
 3. *Renforcer les liens avec Alliance Mormaison,*
 4. *Travailler à la mutualisation d'un « réservoir » commun de remplaçants.*
- **Rechercher des financements pour la construction et la réalisation de nouveaux projets :**
 1. *Lister les financements possibles,*
 2. *Établir le dossier de demande de financement au regard du projet.*
- **Diversifier notre offre de services :**
 1. *Inventorier avec plus de précision, les besoins des personnes âgées du territoire, et les réponses émergentes,*
 2. *Se positionner stratégiquement sur un ou plusieurs « publics », sur une ou plusieurs activités d'accueil et d'accompagnement,*
 3. *Réaliser une étude de faisabilité,*
 4. *Communiquer clairement et régulièrement avec les autorités compétentes.*
- **Communiquer sur les spécificités de la Maison d'Accueil Sainte Marie :**
 1. *Élaborer une stratégie de communication interne et externe,*
 2. *Favoriser les mécènes locaux,*
 3. *Optimiser les outils modernes de communication contribuant à nous faire connaître et développant des liens sociaux.*
- **Optimiser la gouvernance de l'association Maison Sainte Marie**
 1. *Développer le mécénat de compétences pour répondre aux besoins de l'association,*
 2. *Renouveler le bénévolat.*
- **Renforcer et moderniser les conditions sociales et matérielles pour accompagner la personne âgée dépendante dans une démarche continue d'amélioration et de qualité de l'emploi :**
 1. *Renforcer les compétences des professionnels de la maison et organiser leur transmission aux uns et aux autres,*
 2. *Évaluer régulièrement les risques professionnels,*
 3. *Améliorer l'organisation et les conditions de repas en aménageant un espace convivial et spacieux,*
 4. *Équiper l'établissement et les futurs locaux en technologies nouvelles (Internet, Intranet, télé médecine, rails plafonniers, ...),*
 5. *Donner un coup de fraîcheur au bâti.*